

Le mot du président – Janvier 2006

Pendant que j'écris cet article, j'écoute les résultats de l'élection fédérale canadienne du 23 janvier. En tant qu'organisme de charité, nous ne pouvons prendre part à des activités de nature « politique », mais en tant qu'individus, nous avons le droit et le devoir d'exprimer notre opinion, en votant quand il y a lieu à l'échelle municipale, provinciale et fédérale. Nous avons aussi le droit de poser des questions aux candidats de nos circonscriptions avant, pendant et après les élections, et ainsi intervenir en faveur de ceux que nous servons. Les politiques relatives à des questions comme le logement à prix abordable et les enjeux internationaux comme l'engagement du Canada en Haïti demeurent des préoccupations bien réelles pour les Vincentiens. De plus, nous pouvons nous faire entendre à l'échelle nationale en adhérant à divers groupes, tel « Abolissons la pauvreté » qui est très efficace dans la défense des droits des pauvres, ou en participant à Développement et Paix dans nos paroisses et en appuyant leur campagne annuelle qui vise à assurer l'approvisionnement en eau potable à tous les pays sous-développés.

**Élection au Conseil national** – En juin prochain, lors de l'AGA de St. John's, je vais célébrer ma cinquième année à titre de président national, ce qui signifie qu'il est temps de débiter le processus d'élection du prochain président, qui sera le 14<sup>e</sup> président national. Tout comme nous l'avons fait lors de la dernière élection, les candidats au poste de président seront présentés à l'assemblée générale de St. John's, où ils auront l'occasion de s'adresser aux délégués et d'élaborer devant eux le plan d'action qu'ils prévoient pour la Société s'ils sont élus. L'ancienne présidente Ellen Schryburt a été nommée présidente du comité d'élection et elle fera parvenir l'appel de mise en candidature à tous les membres de droit d'ici un mois ou deux. Je vous demande de prier pour ceux qui accepteront de devenir candidats et d'encourager vos confrères Vincentiens que vous jugez aptes à remplir les fonctions de la présidence.

**Règle nationale** – Le Comité de la Règle national se réunira en février pour réviser le premier projet de la nouvelle Règle nationale. À ce point, j'aimerais remercier tous les membres du Comité de la Règle et plus particulièrement Jacquelyne Lord, présidente de la Conférence SSVP de La Pocatière, Québec, qui a généreusement accepté de colliger tous les projets individuels pour en faire un seul et unique document. Le Comité juge qu'il est important que tout le document de la Règle soit rédigé par une seule personne pour en assurer l'homogénéité et en faciliter la lecture. Une fois que le projet initial aura été révisé par le Comité, il sera acheminé aux membres de droit qui seront invités à le réviser à leur tour et à faire leurs commentaires. Le processus de soumission des modifications sera le même que celui mis en place par le Conseil Général International lors de la rédaction de sa propre Règle, en 2003. Des formulaires de modification seront envoyés avec le projet de Règle, lequel comprendra une section destinée à l'identification des phrases ou passages à être modifiés, une autre section pour l'inscription des modifications proposées et finalement, une section où l'on pourra expliquer les motifs de la demande de modification. Les modifications proposées seront révisées par le Comité et un second projet sera rédigé. Ce deuxième projet sera présenté à l'assemblée générale le vendredi 23 juin et les membres en voteront l'adoption le samedi, lors de la rencontre statutaire à St. John's.

**L'épinglette du président** – De nombreux Vincentiens servent la cause de la Société de façon exemplaire, sans nécessairement être reconnus de façon particulière par leur communauté, pendant que d'autres Vincentiens sont très visibles de par leurs fonctions à titre de présidents de conseil régional, provincial ou central au sein de la Société. Je pense entre autres à des gens comme Tony LaPierre (décédé l'an dernier), qui a été une force motrice extraordinaire dans la Société de la région Atlantique et qui est responsable de l'expansion de la Société dans les années 1960 et 1970. Dans le but de reconnaître certaines de ces personnes, j'ai eu l'idée de créer une épinglette spéciale qui leur sera offerte en gage de notre appréciation et en reconnaissance de leur service envers la Société et spécialement (ce qui est le plus important) de leur dévouement auprès des personnes que nous servons. Je vous encourage à nous soumettre le nom de gens que vous connaissez qui selon vous ont contribué à la Société de façon significative en tant que constructeurs, administrateurs ou simple travailleurs Vincentiens (le cœur de la Société) dans le service aux pauvres.



**Filtrage** – Tel que mentionné dans des numéros précédents du Vincenpaul, le Comité exécutif national a mis sur pied les Directives de filtrage et de devoir de diligence qui seront présentées à l'assemblée générale annuelle 2006 à St. John's. J'inclus ici, pour votre information, un article paru récemment dans *The Ottawa Citizen*, à titre d'exemple des réactions typiques rencontrées dans la collectivité face à la notion de filtrage. Comme vous le constaterez, ces réactions ne sont pas loin de ressembler à celles que nous avons nous-mêmes observées. L'article en question nous offre toutefois une vision élargie de la situation qui prévaut dans la société d'aujourd'hui, laquelle porte aussi à réflexion.

Bob Rupert, *The Ottawa Citizen*

Édition du dimanche, 15 janvier 2006

L'audit d'un nouveau programme qui vise à détecter la présence d'individus prédateurs parmi les bénévoles oeuvrant dans les paroisses, a démontré qu'une attention particulière doit être portée aux bénévoles « à haut risque » qui ont des relations avec les enfants ou les personnes âgées. Cet audit, mené à Ottawa, est le premier test effectué sur un programme de filtrage mis en place dans les diocèses de l'Est de l'Ontario. En 2002, la Conférence des évêques catholiques de l'Ontario a demandé à ses paroisses de vérifier scrupuleusement les antécédents des bénévoles désireux de travailler avec les enfants ou les personnes âgées, ou qui souhaitent manipuler des fonds appartenant à la paroisse. Ce contrôle inclut une vérification du casier judiciaire.

L'archidiocèse d'Ottawa a récemment complété l'audit des pratiques de filtrage à la paroisse Saint-Augustin de Baseline Road. Mgr Len Lunney affirme que les résultats obtenus à Saint-Augustin suggèrent que la paroisse connaît maintenant beaucoup mieux ses bénévoles et sait où ils peuvent être utiles ou non. Le curé de Saint-Augustin, Vincent Pereira, mentionne que l'audit de la pratique démontre qu'une attention particulière doit être portée aux bénévoles « à haut risque », soit ceux qui travaillent avec les enfants et les personnes âgées. Le révérend Pereira souligne que le filtrage a déjà sauvé son église d'un prédateur venu d'une autre province, qui s'est presque immédiatement retrouvé dans une position de bénévolat « à haut risque ». « Nous l'avons repéré avant que cela ne devienne

sérieux » nous dit-il, après que certains paroissiens ont commencé à avoir des doutes. « Je l'ai fait venir dans mon bureau et lui ai posé de nombreuses questions. Je me suis rendu compte qu'il avait des intentions cachées et mon cœur s'est mis à débattre. J'étais sidéré. C'était une sorte d'escroc. Nous ne permettrons pas à cet homme d'œuvrer à quelque niveau que ce soit, pas même pour allumer une chandelle. » Le révérend Pereira a refusé de préciser ce qui a soulevé des doutes chez les paroissiens et la police n'a pas été alertée. Le concept du filtrage a pris naissance il y a sept ans après qu'une série de scandales à l'échelle nationale a mené le ministère ontarien de la Citoyenneté, de la Culture et des Loisirs à se joindre à Bénévoles Canada, dans le cadre de l'initiative ontarienne de filtrage. Des groupes à vocation sportive, religieuse et d'aide domestique ont formé un consortium. Dans un projet de brochure sur le filtrage publié à la fin de 1999, les paroisses sont invitées à ne pas mâcher leurs mots : « En tant que gens de foi, nous tendons la main à ceux qui sont dans le besoin. (...) Certaines personnes pourraient croire que rien de terrible ne peut survenir ici. Pourtant, des choses terribles se produisent, et elles surviennent dans des congrégations en tout point semblables à la nôtre. Nous ne pouvons fermer les yeux devant les faits. Les pédophiles sont à l'affût des milieux où ils peuvent facilement avoir accès aux enfants. Les prédateurs abusifs se fraient un chemin jusqu'aux personnes frêles et indigentes. » Les directives ont été publiées six mois plus tard dans un langage plutôt tempéré : « Un certain nombre d'individus profitent d'organismes qui font preuve de laxisme dans leur processus de filtrage ou qui n'en ont carrément pas. Ces individus obtiennent ainsi l'accès à des personnes vulnérables; ils gagnent leur confiance et leur causent, de même qu'à leur famille, un tort irréparable. » Les directives recommandent la mise en place de « mesures de filtrage strictes, appropriées, cohérentes et continues. »

L'archidiocèse d'Ottawa, dans l'Est de l'Ontario (392 635 paroissiens), et les diocèses de Cornwall-Alexandria (55 570) et de Kingston (116 845) se sont depuis conformés aux directives.

Mgr Lunney admet que la pilule a été dure à avaler à Ottawa. « Il y a eu beaucoup d'inquiétude au début » dit-il. « Nous avons toujours cru tout savoir sur tout le monde, mais ce n'était pas le cas, bien sûr. Les temps ont changé. » Le révérend Pereira affirme que l'Église a été « lente » à reconnaître le besoin de filtrage parce que les Catholiques « font naturellement confiance aux gens ». Il ajoute cependant que ce surplus de confiance a mené à des incidents fâcheux et que « le filtrage est absolument nécessaire. » Il a admis que la mise en place des mesures de filtrage a « offusqué » plus d'un bénévole. « Ils se demandaient où nous aboutirions avec cela. » Toutefois, dit-il, même dans mon cas, je dois passer par la même procédure. « Je dois me soumettre à une vérification de dossier judiciaire et obtenir une carte d'identification pour pouvoir œuvrer auprès des paroissiens dans les campus Civic et Queensway de l'Hôpital d'Ottawa. » Mgr Lunney affirme que la plupart des bénévoles, y compris les plus âgés qui étaient particulièrement froissés, en sont éventuellement venus à de meilleurs sentiments. Il ajoute que le problème était en partie de nature sémantique. « Les gens détestent le mot 'filtrage' » dit-il. Ottawa et certains autres archidiocèses ont donc rejeté le programme 'Faites le premier pas' initialement proposé et l'ont rebaptisé « Apostolat responsable ». Helen Lambertus, enseignante à la retraite et paroissienne de Saint-Augustin depuis 40 ans affirme qu'elle a été « surprise et même plutôt éberluée » lorsque le filtrage a été annoncé. « Les bénévoles disaient : 'Si vous nous faisiez confiance hier, pourquoi ne nous faites-vous pas confiance

aujourd'hui?' Mais nous ne comprenions pas le concept. Nous avons commencé à réaliser que de nos jours, cela fait partie de la réalité. » Dans le diocèse de Kingston, on a présenté le concept en utilisant un langage rassurant : « Certains bénévoles dévoués et attentionnés (...) peuvent se sentir humiliés ou offensés de devoir se soumettre à un processus qui, croient-ils, ne devrait pas les concerner. Il est important de se rappeler que ce n'est pas la personne, mais bien le poste occupé qui détermine la nécessité d'un processus de filtrage. » Monique Marchand, responsable du Bureau de la gestion du risque du diocèse, a souligné que les doutes de la plupart des bénévoles se sont dissipés une fois que le processus a été entamé. Elle mentionne toutefois que l'une des paroisses a rencontré de l'opposition de la part d'une famille dévouée qui soutenait que : « Si vous ne nous faites pas confiance après tout ce temps, cela nous insulte. » Le filtrage est particulièrement délicat dans le diocèse de Cornwall-Alexandria. Une commission d'enquête provinciale étudie actuellement des allégations voulant que Cornwall soit depuis longtemps un foyer d'abus sexuels, perpétrés sur des adolescents par des leaders de la communauté, des bénévoles et des membres du clergé. Des directives datant d'août 2005 sur la façon dont le diocèse devrait gérer les allégations d'abus sexuel impliquant des membres du clergé ont donné lieu à la mise en place d'un comité permanent chargé d'étudier « chacune des plaintes » et de prévenir l'évêque Paul-André Durocher « dans le cas où il y a un motif raisonnable et probable de croire qu'une faute a été commise (...) et ce, dans le cadre d'un processus diligent, raisonnable et juste. » Néanmoins, plusieurs paroissiens sont encore réticents ou incapables d'accepter que des pommes pourries puissent se dissimuler parmi les paroissiens bénévoles. À l'église Saint-Jean, à Perth, il y a quelques semaines, l'avocat Doug James, membre du nouveau comité de filtrage de la paroisse, a tenté de rassurer la congrégation. « Cela ne veut pas dire que la paroisse ne fait plus confiance à ses membres et à ses bénévoles. Elle démontre simplement sa volonté d'être transparente dans toutes ses activités. »

© The Ottawa Citizen 2006

**Membres de droit et AGA** – Au moment où la préparation de la 35<sup>e</sup> assemblée générale annuelle bat son plein, j'aimerais inciter tous les membres de droit à inscrire à leur agenda une visite à St-John's, Terre-Neuve, du 21 au 24 juin 2006. En tant que membres de droit, vous avez pour responsabilité d'approuver le budget du Conseil national et de voter sur les propositions mises de l'avant lors de la tenue de l'assemblée. Si vous êtes de ceux qui n'ont pas assisté à la dernière assemblée, je vous encourage à prendre le temps de réfléchir à votre rôle au sein de la Société et à planifier votre participation à l'assemblée de 2006 à St. John's, Terre-Neuve. Lorsque vous avez été élu comme président de Conseil et membre de droit, vous avez accepté de vous acquitter de vos devoirs en tant que membre de droit, devoirs qui comprennent entre autres la participation à l'AGA. Si vous ne pouvez participer à l'AGA, nous vous demandons de nommer un remplaçant, pour faire en sorte que votre Conseil soit représenté. Votre présence et votre participation sont très importantes.

Paix  
Michael Burke  
Président, Conseil national du Canada